



Charte graphique

ÉDITION FÉVRIER 2017



4.0.0 AFFICHES VITRINE

ANNONCES DE VENTE

Honoraires d'agence à la charge du vendeur :

- Affichage du prix de vente en euros mentionné au mandat : « XXX XXX € » + la mention « Honoraires charge vendeur ». Le texte ne donne pas de précisions sur l'emplacement de cette mention.

Honoraires d'agence à la charge de l'acquéreur :

- Affichage du prix de vente en euros mentionné au mandat majoré du montant en pourcentage des honoraires toutes taxes comprises : « XXX XXX € - Honoraires : x % TTC charge acquéreur (xxx € hors honoraires) » (la mention hors honoraires peut être mentionnée dans une police inférieure).

Sont concernés : les appartements, les maisons, les terrains, les parkings, les caves, les bureaux, les locaux commerciaux, les locaux professionnels, les locaux industriels, les immeubles, les propriétés agricoles et viticoles, les forêts.

Bien en copropriété :

- Le nombre de lots dans la copropriété ainsi que le budget moyen des charges courantes annuelles affectées au lot sous la forme « Copropriété de XX lots, charges annuelles : XXX € »,
- Pour les copropriétés en difficulté, l'existence de procédures en cours doit apparaître sous la forme « Copropriété en difficulté ».

Sont concernées toutes les ventes de lot ou de fraction de lot d'un immeuble bâti, comportant au moins un local à usage d'habitation, quel que soit son usage (habitation, bureau, commerce, cave, parking, garage, etc.).

Diagnostic de performance énergétique (D.P.E) :

- L'étiquette énergie doit figurer dans son intégralité, en couleur et représenter au moins 5% de la surface du support soit 60mm x 55mm pour une affiche vitrine au format A4.

Autres mentions obligatoires :

- Numéro SIREN de l'agence,
- « Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante »,
- Le cas échéant, « Agent commercial » et son numéro RSAC,
- Lien vers le barème des honoraires (pour les supports dématérialisés).

ANNONCES DE LOCATION

(LOGEMENTS LOUES VIDES OU MEUBLES, HORS LOCATIONS SAISONNIERES)

- Surface habitable : « *xx m²* »
- « *Ville* » et, le cas échéant, « *arrondissement* »
- Mention « *logement meublé* » si tel est le cas

Montant du loyer :

- « *Loyer : XXX € par mois charges comprises* » (ou « *xxx € / mois CC* » sur les support physiques).
- « *Dont xx € par mois de provisions sur charges* » (ou forfaitaires le cas échéant)
- « *Dont xx € par mois de complément de loyer* » (le cas échéant dans les zones d'encadrement des loyers)
- « *Dépôt de garantie : XXX €* »

Honoraires d'agence :

Seuls les honoraires à la charge du locataire sont indiqués sur les annonces.

- « *Honoraires charge locataire : XXX € TTC* » (ou « *HCL :XXX € TTC* » sur les supports physiques)
(Ces honoraires sont limités à 8, 10 ou 12 € le m² en fonction de la zone).
- « *Honoraires état des lieux : XXX € TTC* » (Ces honoraires sont limités à 8, 10 ou 12 € le m² quelle que soit la zone).

Diagnostic de performance énergétique (D.P.E) :

- L'étiquette énergie doit figurer dans son intégralité, en couleur et représenter au moins 5% de la surface du support soit 60mm x 55mm pour une affiche vitrine au format A4.

Autres mentions obligatoires :

- Numéro SIREN de l'agence,
- « *Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante* ».
- Lien vers le barème des honoraires (pour les supports dématérialisés).

CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

- Format : 210x297 mm

RÈGLES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION

EXCLUSIVITÉ
GARANTIE REVENTE
CONDITIONS ET MODALITÉS DISPONIBLES EN AGENCE

Erville - Quartier neuf
MAISON 5 PIÈCES / RÉF ABC1234

245 m² 2600 m² 4 2 2

Logement économique
≤ 50 A
51 à 90 B
91 à 150 C
151 à 230 D
231 à 330 E
331 à 450 F
> 450 G
Logement énergivore

Logement
158
kWh/m².an

480 000 €
dont x,xx% T.T.C. d'honoraires

ERA
IMMOBILIER

TYPOGRAPHIES UTILISÉES

- Ville / quartier.....Arial gras, 20pt, noir
- Type d'habitation / référence.....Arial, en capitales, 12pt, noir
- Légende des pictos / descriptif du bien.....Arial, 12pt, noir
- PrixArial, 32pt, noir
- Mentions copropriété / honoraires à la charge de l'acquéreurArial, 10pt, noir
- Mentions légales / SIREN.....Arial, 5pt, noir

PHOTOS MULTIPLES

En complément de la photo principale, il est possible d'intégrer jusqu'à 3 photos additionnelles d'un format de 60mm x 40mm encadrées d'un filet blanc de 2mm en respectant les règles suivantes :

1 photo additionnelle :

La photo additionnelle est disposée sous la photo principale. L'étiquette énergie est centrée verticalement dans l'espace libre situé entre la photo additionnelle et le logotype ERA.

2 et 3 photos additionnelles :

Une photo additionnelle est disposée sous la photo principale, les suivantes venant s'y superposer en empiétant sur la photo principale. L'étiquette énergie est centrée verticalement dans l'espace libre situé entre la photo additionnelle et le logotype ERA.

Erville - Quartier neuf
MAISON 5 PIÈCES / RÉF ABC1234

245 m² 2600 m² 4 2 2

158 kWh/m²an

480 000 €
dont x,xx% T.T.C. d'honoraires

2

158 kWh/m²an

480 000 €
dont x,xx% T.T.C. d'honoraires

2

158 kWh/m²an

480 000 €
dont x,xx% T.T.C. d'honoraires

PHOTOS MULTIPLES

En complément de la photo principale, il est possible d'intégrer jusqu'à 2 photos additionnelles d'un format de 80mm x 53.6mm encadrées d'un filet blanc de 2mm en respectant les règles suivantes :

1 photo additionnelle :

La photo additionnelle est disposée en bas, à droite de la photo principale. Un visuel générique discret remplit l'espace laissé libre situé au dessus.

2 photos additionnelles :

Les photos additionnelles sont disposées à droite de la photo principale.





www.erafrance.com



Eraville - Quartier neuf
MAISON 5 PIÈCES / RÉF ABC1234


245 m²


2600 m²







Logement économe



Logement





www.erafrance.com/123456789

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur euismod nunc. Sed egestas lorem eu laoreet nisi, nec rutrum metus accumsan vel.

Copropriété de XX lots, charges annuelles : XXX €

Copropriété en difficulté





www.erafrance.com



Eraville - Quartier neuf
MAISON 5 PIÈCES / RÉF ABC1234


245 m²


2600 m²


4


2


2

Logement économe



Logement





www.erafrance.com/123456789

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. In id aliquam nunc, eu euismod nunc. Sed egestas lorem eu lectus elementum posuere. Fusce euismod laoreet nisi, nec rutrum metus accumsan vel.

Copropriété de XX lots, charges annuelles : XXX €

Copropriété en difficulté



Charte agence et règlement de fonctionnement indépendants - 0800 12 12 12

Maquettes graphiques produites à fins d'exemple. Se référer au chapitre 4.01 pour le détail des mentions légales obligatoires.

© ERA France - Edition février 2017 v1.9

53

RÈGLES GÉNÉRALES

Les pictogrammes sont destinés à faciliter la lecture des affiches vitrine en proposant d'un rapide coup d'oeil les principales caractéristiques du bien.

Afin de conserver une bonne lisibilité, un maximum de 5 pictogrammes sont affichés dans l'ordre de priorité défini ci-après :

APPARTEMENTS

Surface habitable	Nb. de chambres	Nb. de salles d'eau	Garage couvert (capacité)	Parking (nb. d'emplacements)	Ascenseur
					
100 m ²	3	2	1	1	Ascenseur

MAISONS

Surface habitable	Nb. de chambres	Nb. de salles d'eau	Garage couvert (capacité)	Superficie du terrain	Piscine
					
150 m ²	4	3	2	1 200 m ²	Piscine

INFORMATIONS

Le logo ERA Immobilier ainsi que les différents éléments marketing sont disponibles en téléchargement depuis l'Intranet ERA France Online (www.erafranceonlineplus.com).

Le service Communication, Marketing et Événementiel est à votre disposition pour vous aider à appliquer les recommandations de cette charte graphique. N'hésitez pas à le contacter pour toute demande spécifique ou pour une aide dans la conception de nouveaux documents.

Jérôme BOST

Directeur Communication, Marketing et Événementiel

01 39 24 69 00

jerome@erafrance.com